

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

ORDONNANCE

Avis est donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance extraordinaire du 14 août 2023, a adopté l'ordonnance suivante :

Ordonnance OCA23-2404-15-003 déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue des événements spéciaux du 19 août et 15 octobre 2023.

Cette ordonnance est adoptée en vertu en des articles 18.1 et 18.3 du *Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation*.

Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Secrétariat d'arrondissement, 1800, boul. Saint-Joseph. Elle peut également être consultée en tout temps sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 15 août 2023.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA23-2404-15-004

**Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues
pour la tenue des événements spéciaux du 19 août et 15 octobre 2023**

Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation

Ordonnance édictée le : 14 août 2023
Avis public : 15 août 2023
Entrée en vigueur : 15 août 2023

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA23-2404-15-004

(2)

**Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues
pour la tenue des événements spéciaux, du 19 août et 15 octobre 2023**

Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation, articles 18.1 et 18.3

À la séance extraordinaire du 14 août 2023, le conseil d'arrondissement de Lachine décrète :

1. Que les rues suivantes sont fermées aux dates indiquées à la présente ordonnance, pour la tenue des événements spéciaux :

RUES TEMPORAIREMENT FERMÉES	DATES	ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX
La 10 ^e Avenue entre les rues Saint-Antoine et Victoria	19 août 2023 De 10 h à 23 h	Fête de Lachine <i>Organisée par l'arrondissement de Lachine</i>
Le boulevard Saint-Joseph, entre les 5 ^e et 56 ^e Avenues	15 octobre 2023 De 8 h à 17 h	Demi-marathon de Lachine <i>Organisé par le Club de course à pied de Lachine</i>

2. Que l'ordonnance entre en vigueur dès sa publication.

MAJA VODANOVIC (S)
MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

FREDY ALZATE (S)
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE